

LICENCE PRO MENTION ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

à Tours du 02/09/2024 au 31/08/2025

Financé par



Formation continue

Tours

Tél : 02 47 36 10 92

Mail : fac-droit@univ-tours.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau de sortie :

Niveau 6 (licence, licence pro, BUT) - Bac +3

Contenu et programme

Objectifs :

Elle vise à acquérir des connaissances et compétences techniques et relationnelles, ainsi que les savoirs-être nécessaires à la protection des personnes dans l'impossibilité de pourvoir seules à leurs intérêts, en raison d'une altération médicalement constatée, soit de leurs facultés mentales, soit de leurs facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de leur volonté.

A la croisée des domaines juridiques, sociaux et de gestion, le cursus s'adresse aux étudiants qui ont suivi des parcours dans l'un ou l'autre de ces différents domaines afin de couvrir l'ensemble des champs de la protection. Son objectif est de pourvoir au besoin de professionnels formés sur le territoire, tout mode d'exercice confondu : délégués au sein d'un service mandataire, mandataires exerçant à titre individuel et mandataires judiciaires en qualité de préposé au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Informations pratiques

Organisme responsable :

[Université de Tours - UFR Droit, Economie et Sciences sociales](#) - Tours

Publics :

- Tout public

Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

Numéro de session : 543386S / Référence GIP : 2476167F

Mise à jour le 09/09/2024